



Caderas  
Martin

2024

# RAPPORT DE TRANSPARENCE

Exercice clos au 31 août 2024

Publié sur le site [www.caderas-martin.com](http://www.caderas-martin.com)

*En application de l'article D. 821-197 du code de commerce*

# SOMMAIRE

## 01

### **Présentation du cabinet** - 3

- Le cabinet en France
- Le cabinet à l'international
- Association technique d'harmonisation

## 02

### **Gestion des risques du cabinet** - 9

- Indépendance
- Contrôle qualité
- "Tracfin"

## 03

### **Clients** - 11

- Chiffre d'affaires
- Liste des clients EIP
- Liste des mandats de sociétés cotées

## 04

### **Ressources Humaines** - 12

- Effectifs du cabinet
- Effectifs de commissariat aux comptes
- Politique de rémunération des associés
- Formation continue

Conformément à l'article D. 821-197 du code de commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès d'une entité d'intérêt public (EIP) ou d'une société de financement doivent publier sur leur site internet, dans les quatre mois de la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.



## PRESENTATION DU CABINET

### Le cabinet en France

#### 1. Description des entités

Caderas Martin est le principal cabinet d'exercice du groupe CM R dont il est filiale à plus de 99 %.

Caderas Martin est une société anonyme au capital de 364.090 €.

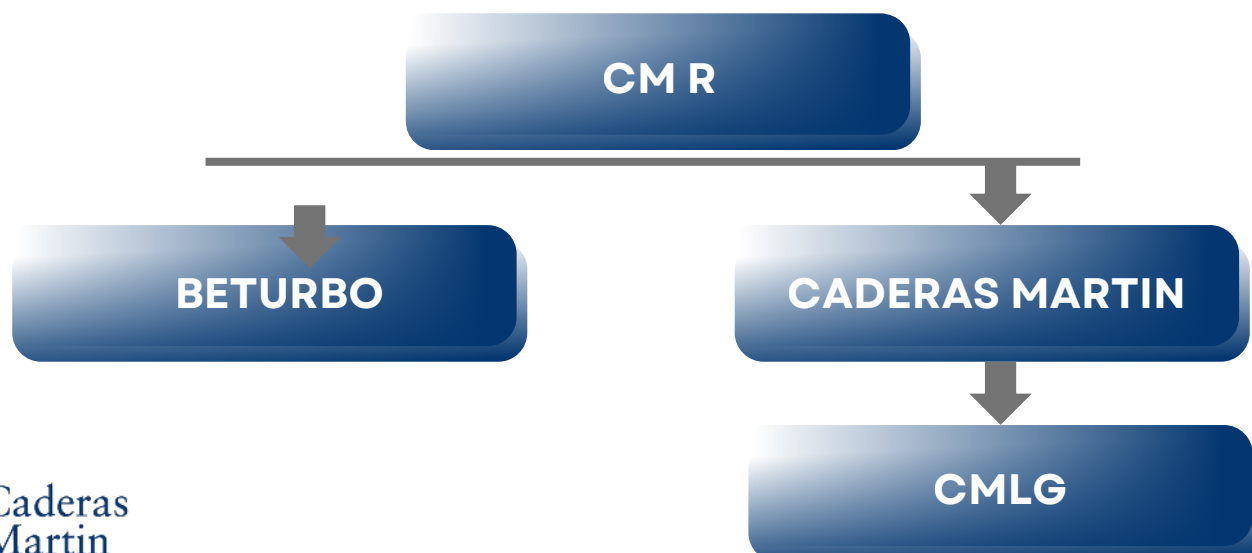
CM R est une société par actions simplifiée au capital de 405.200 € dont le capital est essentiellement détenu par des associés actifs, personnes physiques, pour la plupart experts-comptables et/ou commissaires aux comptes.

#### Caderas Martin exerce deux métiers principaux :

- l'audit dont le commissariat aux comptes de tous types d'entités,
- l'expertise comptable et le conseil.

#### Par ailleurs :

- Caderas Martin détient une filiale d'expertise comptable : CMLG.
- CM R détient à 60 % une filiale développant un outil informatique : Beturbo (by CM).



## 2. Focus sur la gouvernance du cabinet

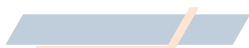
La direction générale du cabinet est assurée par le Président du conseil d'administration. L'assemblée générale a également nommé deux directeurs généraux délégués disposant des mêmes pouvoirs que le Président.

Le Président assure la direction générale avec les directeurs généraux délégués et préside un comité de direction de cinq membres se réunissant au moins une fois par mois.

Des réunions d'associés se tiennent régulièrement afin d'assurer la cohésion et de mettre en pratique les décisions prises.

Depuis le 11 janvier 2023, la gouvernance de Caderas Martin est assurée par un comité de direction composé des personnes suivantes :

### **CADERAS MARTIN**



#### **Laurent Dantan**

Président-directeur général

#### **Marie Hélène Volpe**

Directrice générale déléguée

#### **Fabrice Vidal**

Directeur général délégué

#### **Pierre-Olivier Cointe**

Administrateur

#### **Jean-François Romain**

Administrateur

## Le cabinet au plan international

**Caderas Martin accompagne les structures françaises d'entités étrangères.**

### **NOS MISSIONS D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL**

- **Faciliter** l'implantation de sociétés étrangères en France (bureaux de liaison, succursales, filiales...) et créer la structure juridique adaptée.
- **Assister** l'entreprise pour qu'elle soit en conformité avec les obligations du pays d'accueil et celles de son groupe (conseils et assistance administrative, comptable, sociale, fiscale et juridique...).
- **Accompagner** les entreprises dans le cadre de leur développement en France mais également à l'étranger.
- **Préparer** les reportings « groupe » en normes françaises, IFRS, japonaises, US ou UK GAAP.
- **Interfacer** les comptes statutaires français avec ceux de la société mère.
- **Apporter** des conseils variés dans le cadre de l'évolution de l'entité française.

### **NOS MISSIONS D'AUDIT**

- **Assurer** le commissariat aux comptes de nombreuses filiales françaises de groupes étrangers. Ces travaux sont réalisés dans le respect des normes françaises et/ou internationales d'audit et nous accompagnons les auditeurs des maisons mères de groupes dans le cadre d'instructions d'audit.

Caderas Martin accompagne également les projets d'investissement de groupes étrangers dans le cadre d'audits contractuels d'acquisition de sociétés françaises.

Caderas Martin met à la disposition de ses clients un réseau de compétences représenté par des partenaires historiques du cabinet.

## En savoir plus sur AGN...

AGN est une association mondiale d'entreprises de comptabilité et de conseil distinctes et indépendantes. Ses membres fournissent des services de certification, de comptabilité, de fiscalité et de conseil dans le monde entier.

AGN International Ltd. compte près de 640 bureaux membres dans 70 pays. Les sociétés membres collaborent pour répondre aux besoins des clients et améliorer le service à la clientèle en partageant leurs expériences, leurs connaissances et leur compréhension des marchés respectifs, ainsi que les besoins des clients ayant des exigences transfrontalières.

*A noter :* AGN International Ltd. (et ses affiliés, ensemble « AGN ») est une association technique internationale de cabinets d'expertise comptable, d'audit et de conseil. AGN ne fournit pas de services aux clients de ses membres, ceux-ci étant fournis uniquement par ses membres. AGN et ses membres n'ont pas de partenariat, ne sont pas agents, n'ont pas d'obligations réciproques et n'ont aucune responsabilité pour les services, actions ou inactions de l'un ou de l'autre.

*Plus d'infos sur le site [www.agn.org](http://www.agn.org).*



**Aux Etats-Unis, Caderas Martin est enregistré auprès du PCAOB.**



Le PCAOB est une société à but non lucratif créée par le congrès américain pour superviser les audits de sociétés ouvertes afin de protéger les investisseurs et l'intérêt public en promouvant des rapports d'audit informatifs, précis et indépendants. Le PCAOB supervise également les audits des courtiers, y compris les rapports de conformité déposés conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières, afin de promouvoir la protection des investisseurs.

## **Le cabinet Caderas Martin, c'est aussi :**

- Un réseau international de correspondants locaux grâce à AGN
- Le Japan Desk
- Le Nordik Desk
- Un bureau de liaison à Tokyo

Au niveau local, Caderas Martin a développé des services sur-mesure dédiés aux filiales de sociétés étrangères et à ses représentants légaux.

Au sein du Japan Desk, des intervenants bilingues de langue native étrangère facilitent la communication avec nos clients internationaux.

**En France, Caderas Martin est membre de plusieurs organisations internationales.**



Ranskalais-Suomalainen Kauppakamari  
Chambre de Commerce Franco-Finlandaise



## ASSOCIATION TECHNIQUE D'HARMIONISATION (ATH)

### **Caderas Martin est membre de l'association technique d'harmonisation (ATH).**

ATH est la 1<sup>ère</sup> association technique française à laquelle participent 37 structures indépendantes et constitue une direction technique mutualisée qui procure à ses membres les services suivants :

- Des référentiels techniques mis à jour en permanence,
- Une base documentaire intégrant des processus de veille, de consultation et de diffusion d'informations par email,
- Un catalogue de formation pour aider les collaborateurs à progresser dans leurs compétences techniques,
- Un contrôle qualité externe annuel,
- Un accès permanent aux informations et aux outils pour tous les membres de Caderas Martin à travers un système intranet.

Caderas Martin est représentée par Laurent Dantan au conseil d'administration d'ATH. Des associés participent aux commissions techniques en fonction de leur domaine de responsabilité.

**Indépendance**

Les missions réalisées par le cabinet obéissent à des procédures de mise en œuvre recensées au sein d'un manuel de procédures qui couvre à la fois l'organisation interne, la structure des dossiers et les règles d'acceptation et de conduite des missions.

**1. Procédures d'indépendance**

Chaque mandat fait l'objet d'un examen de vérification de l'indépendance du cabinet, préalablement à son acceptation et en vue de son maintien annuellement.

Les règles d'indépendance sont portées à la connaissance de l'ensemble du cabinet périodiquement avec la liste des mandats du cabinet et chaque personne signe annuellement une déclaration d'indépendance. En matière de mandats EIP, un suivi particulier est assuré.

Les prestations non-audit font l'objet d'un examen préalable et d'un avis interne par un associé pour conformité aux textes.

Une rotation des signataires est organisée dans le cadre des mandats EIP.

**2. Déclaration**

Les procédures décrites ci-dessus font l'objet d'un suivi et de contrôles dans le cadre du contrôle de qualité sous la supervision finale de la direction générale du cabinet.



### 1. Description du système interne de contrôle qualité

Les missions de commissariat aux comptes sont menées dans le respect des normes et des bonnes pratiques professionnelles. Elles font l'objet d'un dossier informatisé RévisAudit assurant l'encadrement de leur conduite et leur documentation de façon adaptée. Un manuel de procédures est à disposition des intervenants sur l'intranet du cabinet. En particulier, des procédures de sélection des équipes, de préparation des missions, de délégation et de revue des travaux par des responsables compétents et de niveau hiérarchique élevé sont en place au sein du cabinet.

La composition des équipes fait l'objet d'une attention particulière ; elle fait l'objet d'échanges entre les associés responsables et l'associé en charge des plannings sous le contrôle et l'arbitrage éventuel du comité de direction.

Les équipes disposent d'outils communs dans une base de données pour les documents de support des missions et les rapports ainsi que de l'accès à une documentation technique en ligne.

Les activités de commissariat aux comptes sont revues dans le cadre d'un contrôle annuel. Les contrôles sont menés conjointement par une équipe de contrôleurs sous la direction d'un associé (contrôle de premier niveau) et par ATH (contrôle de second niveau). Les résultats de ces contrôles sont intégrés au bilan annuel établi par les responsables qualité.

### 2. Déclaration sur le contrôle qualité

Les contrôles effectués au cours de l'exercice clos au 31 août 2024 n'ont pas fait apparaître de faiblesse significative dans le respect des procédures en vigueur au sein du cabinet.

### 3. Date du dernier contrôle qualité

Un contrôle du H2A a été réalisé en 2023.



**“Tracfin: “**

Un associé du cabinet a été nommé référent “Tracfin”.



## CLIENTS

### CHIFFRE D'AFFAIRES

Au 31 août 2024, le chiffre d'affaires total du groupe Caderas Martin est de 18.479 K€ (HT).

L'audit représente globalement environ 2.960 K€ (HT) dont environ 2.443 K€ (HT) au titre du contrôle des comptes.

#### Décomposition du chiffre d'affaires audit au 31.08.2024

|                                                                                                                                                                                                                 |                 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public | 44 K€           |
| Revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités                                                                                                                 | 2.399 K€        |
| Revenus provenant de services autres que d'audit autorisés fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit                                                  | 228 K€          |
| Revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités                                                                                                                                     | 288 K€          |
| <b>TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES D'AUDIT</b>                                                                                                                                                                      | <b>2.960 K€</b> |

## LISTE DES CLIENTS EIP

En 2023-2024, parmi les 148 mandats détenus, Caderas Martin a effectué une mission de contrôle des comptes pour l'entité d'intérêt public suivante :

- Mutuelle Interp Les Ménages Prévoyants

## LISTE DES MANDATS DE SOCIÉTÉS CÔTÉES

En 2023-2024, Caderas Martin a effectué une mission de contrôle des comptes pour l'entité cotée suivante :

- Omer-Decugis et Cie (Euronext Growth)

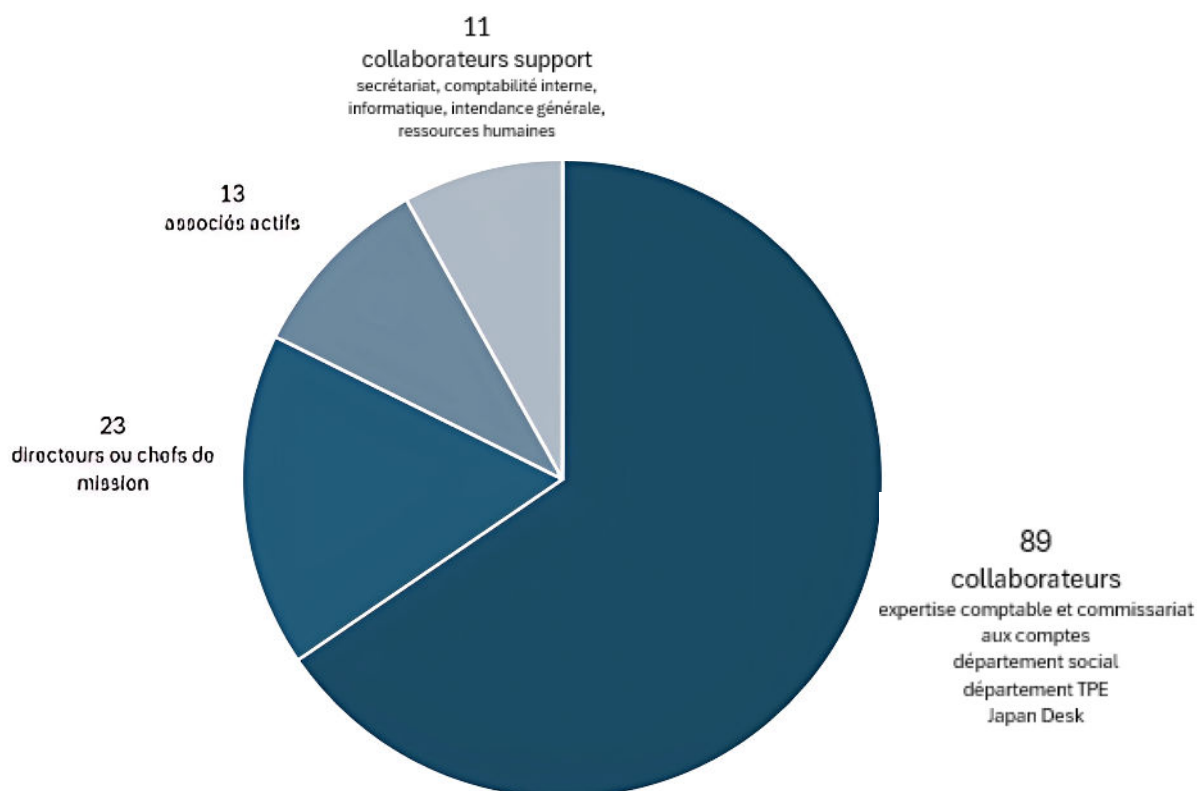


## RESSOURCES HUMAINES

### Effectifs du groupe Caderas Martin

L'effectif global du cabinet a été de 129 personnes (équivalent temps plein moyen) en 2023-2024.

Il se décompose en 13 associés actifs et 23 directeurs ou chefs de mission, dont 15 diplômés experts-comptables ou commissaires aux comptes, 89 collaborateurs et 11 personnes en fonction support ou administrative.



## **Effectifs de commissariat aux comptes (CAC)**

Le groupe Caderas Martin n'est pas structuré par département (hors social et TPE). De ce fait, il n'existe pas d'équipe strictement dédiée au commissariat aux comptes. Compte tenu de cette particularité, les collaborateurs sont formés aux deux métiers principaux de façon à respecter les règles professionnelles et garantir la qualité des missions. On peut estimer sur l'exercice à environ 9,5 personnes dont 1,5 associé en équivalent temps plein les moyens mis en œuvre pour le commissariat aux comptes.

## **Politique de rémunération des associés**

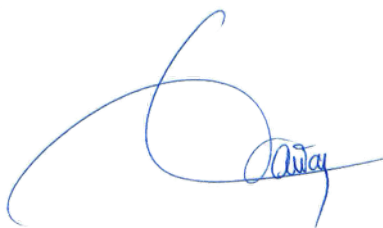
Les associés sont rémunérés sur la base de leurs compétences et de leur expertise en fonction des résultats du cabinet. Il n'existe aucune rémunération directement ou indirectement liée au volume géré, au chiffre d'affaires ou à la marge d'exploitation réalisée par chaque associé.

## **Formation continue**

La formation continue fait l'objet d'un plan annuel prenant en compte les orientations stratégiques du cabinet et les besoins recensés notamment lors des entretiens annuels avec les collaborateurs. Les actions de formation réalisées font l'objet d'une fiche de suivi individuelle.

Les formations théoriques sont complétées par un suivi rapproché et fonction des niveaux lors de la mise en œuvre des missions.

**Fait à Paris le 12 décembre 2024**



**Laurent DANTAN**  
**Président Directeur Général**